Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260716-20260707_16-DE

PLAUDREN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PLAUDREN

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

L'An Deux Mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du trois juillet, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

Présents (19) : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. BROHAN Guénaël, M. GERAUX Olivier, Mme GILLET Aurélie, M. LE MIGNON Hervé, M. FERIR Michaël, Mme BROHAN-GUYOT Colette, M. OFFRET Anthony, Mme TIERNY Dominique, M. MARTIN François, M. EVENO Jacques, M. ATHIMON Jonathan, Mme RENAUD Aline, M. VITROUIL Rémi, Mme LE GALLOUDEC-AUBERT Christelle, M. STANGUENNEC Mickaël, Mme ROCHER Gwladys, Mme EHANNO Delphine, Mme DRÉANO Françoise

Secrétaire de séance : Mme TIERNY Dominique
Présents : 19
Votants : 19

Délibération n°2026/07/07-16 – Commissions municipales

Rapporteur : Nathalie LE LUHERNE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-22 ;

Considérant l'installation de M. Rémi VITROUIL en qualité de conseiller municipal à la suite de la démission de M. Ronan BAUCHER ;

Considérant que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil ;

Considérant la nécessité d'assurer une représentation pluraliste des élus au sein de ces commissions ;

Les commissions municipales n'ont qu'un rôle consultatif et émettent des avis destinés à éclairer les décisions du conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal de remplacer M. Ronan BAUCHER, démissionnaire, par M. Rémi VITROUIL au sein des commissions municipales dont il était membre. Les nouvelles compositions sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260716-20260707_16-DE

Commission finances :
Nathalie LE LUHERNE
Françoise DREANO
Colette BROHAN-GUYOT
Olivier GERAUX
Hervé LE MIGNON
Guénaël BROHAN
Aurélie GILLET
Dominique TIERNY
Anthony OFFRET
Rémi VITROUIL

Commission jeunesse et vie scolaire :
Nathalie LE LUHERNE
Aurélie GILLET
Françoise DREANO
Christelle LE GALLOUDEC-AUBERT
Colette BROHAN-GUYOT
Mickaël STANGUENNEC
Michaël FERIR
Gwladys ROCHER
Anthony OFFRET
Rémi VITROUIL

Commission urbanisme et attractivité :
Nathalie LE LUHERNE
Olivier GERAUX
Hervé LE MIGNON
Guénaël BROHAN
Françoise DREANO
Michaël FERIR
Delphine EHANNO
François MARTIN
Dominique TIERNY
Rémi VITROUIL

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la présente délibération
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier

Le 16/07/2026
Pour copie conforme,
Le Maire de Plaudren,
Nathalie LE LUHERNE

